

VILLE DE NYONS
N° 4 / 2024

DECISION

Le Maire de la Commune de NYONS,

VU l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 17 juin 2020 donnant délégation au Maire pour les matières énumérées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la proposition de la **Société GOOW MARKET**, SAS, dont le siège social est à LE PLESSIS-ROBINSON (92350), 6, Avenue de la Libération, immatriculée au Siret sous le n° 88080089100025, représentée par M. Moustafa ABDEL AAL, son Président pour un **avenant au contrat de digitalisation du marché de plein air**,

Le Maire de NYONS décide

ARTICLE 1^{er}

De passer un **avenant au contrat de digitalisation du marché de plein air**, intitulé **Mon Beau Marché**, avec la **SAS GOOW MARKET**, ci-dessus désignée, portant notamment sur une nouvelle fonctionnalité permettant de générer des factures pour les marchands abonnés et passagers, ainsi qu'un fichier FILEN destiné à être intégré dans le logiciel comptable BERGER-LEVRULT.

ARTICLE 2

La dépense résultant dudit avenant s'élève à la somme de 3 000 € HT et sera réglée par prélèvement sur le crédit ouvert au budget de l'exercice en cours, à savoir :

- 30 %, soit 900 € HT à la signature du contrat,
- 70%, soit 2 100 € HT à la fin du déploiement.

Quant aux frais annuels, d'un montant de 2 094 € HT, comprenant :

- La licence utilisateurs admin avec 3 profils,
 - Facturation de chaque tenue de marché,
 - Génération du fichier FILIEN,
 - Les frais de maintenance pour une durée d'un an renouvelable,
 - Les frais d'hébergement pour une durée d'un an renouvelable,
- ils seront facturés à partir du premier jour d'utilisation.

Etant précisé que ces coûts seront maintenus pour une durée de trois ans

ARTICLE 3

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le Préfet de la Drôme.

Fait à NYONS, le 22 janvier 2023

Pierre COMBES
Maire de NYONS

